

Compte-rendu du CHSCT du 30/11/12.

Ordre du jour :

- 1 – Approbation du compte-rendu du CHSCTD du 26 juin 2012
- 2 – Moyens de fonctionnement du CHSCTD54 et information aux personnels
- 3 – Point sur les rapports de visites de l'ISST
- 4 – Point sur les écoles inondées (Est de Nancy)
- 5 – Sécurité école – circonscription de Vandoeuvre
- 6 – Bilan annuel d'activité de la médecine de prévention (2011-2012)
- 7 – Visite de santé quinquennale pour les personnels
- 8 – Document unique
- 9 – Visites de sites
- 10 – Bilan de l'impact du jour de carence sur les congés maladie d'un jour
- 11 – Questions diverses (effondrement gymnase Jean Lamour)

Absence de M. Picoche DASEN et Président du CHSCT54, ainsi que du médecin de prévention.

L'absence des médecins fait que les points suivants ne pourront être traités

- le bilan annuel d'activité de la médecine de prévention (point 6)
- Visite de santé quinquennale pour les personnels (point 7)
-

La délégation FSU exprime ses regrets pour ces absences préjudiciables au bon fonctionnement de l'instance, ainsi que relativement à l'importance des questions sans réponse.

Déclaration FSU 54 (thématique générale – améliorer le fonctionnement du CHSCTD54).

Déclaration UNSA (surcharge de travail des directeurs premiers degrés).

Les deux déclarations ne reçoivent pas de réponse directe, néanmoins les points soulevés par la FSU seront ré abordés en séance.

C'est le Secrétaire Général de la DSDEN 54 (David-Olivier Comte) qui anime les débats

– Moyens de fonctionnement du CHSCTD54 et information aux personnels:

FSU : déplore les moyens donnés tardivement aux syndicats, ainsi que l'insuffisance des échanges avec l'administration entre les réunions du CHSCT.

- L'administration octroie un local à la DSDEN 54 avec ligne téléphonique et adresse mail pour le secrétaire. Pour recevoir les personnels
- Engagement pris par l'administration de la diffusion par courriel aux écoles et aux collèges-lycées (PIAL) + site DSDEN 54 des coordonnées des membres du CHSCT.
- La FSU rappelle que tous les personnels n'ont pas accès au PIAL et les ATEE n'ont pas accès au PIAL.

Sécurité école – circonscription de Vandoeuvre

- Vandoeuvre : l'IEN VANDOEUVRE, évoque un incident grave . Un élève de petite section de maternelle qui a quitté l'école pendant le temps scolaire le 3 septembre. L'enfant a été retrouvé par la police municipale .

Recherche des responsabilités et éclaircissement de la situation. Enchaînement de circonstances (jour de la rentrée = jour particulier) . IEN prévenu peu de temps après la sortie des élèves. La police municipale emmène l'enfant boulevard Lobau. 1 heure après les faits tout est rentré dans l'ordre.

- Les différents niveaux, parents, élus ont été plusieurs fois réunis.

Emballlement médiatique et acharnement de la presse locale à vouloir dénoncer un défaut de surveillance.

Importance du groupe scolaire (336 élèves + 2 maternelles = groupe scolaire de 600 élèves).

L'enseignante en charge de la classe décharge une directrice 1er jour, elle ne connaît pas encore les élèves.

S'en suivent des réunions multiples avec l'équipe qui débouchent sur une réflexion commune sur les conditions de travail.

L'équipe éducative de l'école est très touchée par un deuxième drame dans la même commune quelques jours plus tard. Proposition que les 2 conseillères pédagogiques viennent observer l'accueil des élèves, les sorties. Sur les 2 conseillères il y a une ACMO.

Réunion parents de la classe, élus et IEN. Plusieurs réunions.

Un relevé de conclusion formulation conjointement par l'école et la mairie est signé par l'équipe enseignante. Les élus ont présenté le doc aux ATSEM.

Réponses pratiques : placement/vérification/ Suivi des personnels par le RASED.

Des travaux d'aménagement dans la cour sont prévu par la mairie

Le premier impact : impact humain.

La délégation FSU a particulièrement apprécié le travail présenté par l'IEN, qui au lieu de rechercher des coupables a cherché des solutions humaines et pratiques, c'est un exemple pour le CHSCT.

Point sur les écoles inondées (Est de Nancy)

Les réponses sont apportées par Jean-Michel Cadet conseiller départemental de prévention.

48 écoles, 30 école qui ont eu des problèmes liées aux inondations du 21/22 mai 2012.

En 1 heure tous les enfants accueillis.

2 écoles vraiment abimées

La FSU demande de définir une procédure claire d'information en cas d'événement de ce type

Elle rappelle que certains chefs d'établissements du second degré n'ont pas pris la mesure des événements et ont eu des postures autoritaires et incompréhensibles vis à vis de collègues en retard ou absents le jour des événements.

La FSU revient sur la situation de l'école maternelle Victor Hugo de Saint-Max, laquelle est accueillie dans les locaux de l'école élémentaire (au deuxième étage ce qui est aberrant pour des enfants de maternelle).

L'administration et la municipalité ne peuvent pas mieux pour le moment.

La FSU demande une copie des expertises amiantes pour l'école Delaunay d'Essey et la maternelle Victor Hugo de Saint-Max, ces documents ayant été exposés au secrétaire lors de la préparation de l'ordre du jour. Il a été répondu que ces expertise sont joints au dossiers personnels des enseignants concernés et qu'ils sont visibles à la DSDEN.

• Document unique :

- réponse de Monsieur Cadet. Stage des nouveaux directeurs (9 heures + 6 heures) 15 nouveaux directeurs ont écrit leur DU lors de ce stage .Chaque assistant de prévention à la charge de 40 à 50 écoles. C'est insuffisant pour la FSU.
- 72 collèges sur l'académie ont réalisé leur DU soit 25 %, 39 % sur l'acadien sur 226.
- Présentation du Document Unique de la DSDEN.

• Visites :

- collèges et 1er degré
- Fixer les premières visites pour compléter la formation faite.

La FSU rappelle son questionnement : visites à l'initiative de qui ? Sur quels objectifs ?

- L'administration justifie son choix de visiter en premier lieu la maternelle de Nomenclature car c'est « emblématique d'un endroit où des acteurs municipaux sont intéressés, un bon cadre de travail, avec des acteurs qui ont du dynamisme » !!!
- Nous rappelons notre position contenue dans notre déclaration : nous entendons proposer des lieux de visite et pas seulement là où tout va bien ! Nous rappelons notre position initiale de refus de visiter Nomeny, quand on sait que c'est une école visitée par le DASEN à la rentrée avec les maires et conseillers généraux du secteur. Nous ne sommes pas intéressés par les vitrines, mais par les arrières-cours de l'Education Nationale !
- . Nomeny 19 février (13H00) et Jarville école Nez / Majorelle –élémentaire (16h30) en Mars Avril.
- La délégation sera la suivante : 3 représentant des personnels, le SG, l'assistant de prévention, l'ISST, la collectivité de rattachement et l'IEN

La FSU demande de prévoir un moment « d'intimité et de confidentialité » pour écouter les personnels, dans un premier temps il y a refus de l'administration, puis acceptation, mais on nous rappelle que dans le 1^{er} degré les CP font ce travail. La FSU objecte que ce n'est pas pareil qu'avec des représentants syndicaux.

- La FSU aborde une question grave de dégradations des conditions de travail dans les collèges de Audun-Le-Roman, Custines et Neuves-Maisons. Le Conseiller de prévention académique ouvre le dossier. La FSU insiste pour que la visite du collège de Audun-le-Roman soit programmée en 2013.

Bilan de l'impact du jour de carence sur les congés maladie d'un jour

C'est une demande FSU.

1^{er} degré public de Meurthe-et-Moselle :

regard sur 3 ans 1^{er} semestre 2010 /718 journées

/2011 844 journées

2012 (1^{ère} année d'application) **490 journées**

Les chiffres parlent d'eux-mêmes. Les collègues vont travailler en état de maladie, ils sont au contact d'enfants en étant souffrants, c'est indigne. Nous demandons pour la prochaine réunion une étude sur les arrêts plus longs.

Cet état de fait risque de coûter plus cher à la collectivité.

La FSU réitère sa demande d'abrogation de la journée de carence dans l'Education Nationale..

Questions diverses (effondrement du gymnase Jean Lamour)

Effondrement du gymnase Jean Lamour – heureusement pendant les vacances.

La rectrice doit contacter le Préfet de région pour demander un état des lieux des gymnases de l'académie. Le CG54 procède actuellement à des inspections.

Le CHSCT54 va écrire à la Mairie Nancy qui gère les gymnases de la CUGN pour demander également un état des lieux.

La séance se clôt à 13h00.